

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Jeudi 20 novembre 2025

REMISE EN ÉTAT DES PONTS COMMUNAUX

PROGRAMME NATIONAL PONTS TRAVAUX : 348 OUVRAGES COMMUNAUX ONT BÉNÉFICIÉ D'UNE SUBVENTION POUR LEURS TRAVAUX DE RÉPARATION

Lancé fin 2023, le programme national ponts travaux vise la remise en état des ouvrages communaux les plus dégradés identifiés lors du programme national de recensement et d'évaluation de 52 799 ouvrages en Hexagone et en Outre-mer.

À ce jour, ce sont 348 ouvrages qui ont bénéficié d'une aide financière pour leurs travaux de réparation ou de reconstruction, 82 sont en cours de travaux et 83 sont déjà remis en état pour un total de 39,7 millions d'euros sur les 55 millions d'euros disponibles. Le Cerema a également déployé un service gratuit d'accompagnement en ligne des communes pour faciliter le lancement des travaux de remise en état, SOS Ponts : 2 500 recommandations en 3 ans.

Pascal Berteaud, directeur général du Cerema, indique que « les crédits disponibles seront intégralement consommés en début d'année 2026 » et souligne que « ce dispositif a permis de mobiliser tous les acteurs, depuis les collectivités jusqu'à l'ingénierie publique et privée. »

Ce dispositif d'aides aux communes s'inscrit en réponse au programme national ponts qui a permis de dresser, pour la première fois en France, une photographie nationale de l'état des ponts communaux sur la base de près de 53 000 ouvrages recensés et évalués en Hexagone et en Outre-mer.

Le Cerema a publié le bilan final du patrimoine national d'ouvrages d'art des communes :

- 28 % des ponts et 52 % des murs sont en bon état. Ces ouvrages doivent faire l'objet d'une surveillance et d'un entretien régulier.
- 29 % des ponts et 18 % des murs présentent des désordres structuraux significatifs ou majeurs. Ces ouvrages nécessitent des études plus approfondies puis des travaux de réparation.
- 3 607 ouvrages, soit 7 %, présentent des problèmes de sécurité nécessitant une action immédiate. Dans la majorité des cas, il s'agit d'actions liées au mauvais état des équipements tels que des garde-corps.
- 3 019 ouvrages, soit 6 %, présentent des problèmes de sécurité immédiate du fait de désordres graves sur la structure, ce qui a conduit à des préconisations de limitation de tonnage ou des fermetures d'ouvrages.

Ces ouvrages recensés font l'objet d'une cartographie et d'une compilation des données dans un système d'informations géolocalisées réalisé par le Cerema.

Ressources complémentaires :

- *Les Synthèses : État des ponts communaux en France :*
<https://www.cerema.fr/fr/presse/document/etat-ponts-communaux-france-0>
- *Cartographie publique et données des ouvrages recensés :*
www.cerema.fr/programmenationalponts/cartographie
- *Boîte à outils pour les gestionnaires de ponts communaux :*
<https://www.cerema.fr/fr/programmenationalponts/communes/outils>
- *Plus d'informations :* www.cerema.fr/programmenationalponts

CONTACT PRESSE

Laure BOUREL

06 73 661 661 – presse@cerema.fr



À propos du Cerema

Au cœur des missions qui lui sont confiées par les ministères de l'Aménagement du territoire et de la Transition écologique, le Cerema accompagne les territoires dans leur adaptation au changement climatique grâce à une expertise et des solutions de référence.

Le Cerema, référent public en aménagement, accompagne l'État, les collectivités et les entreprises pour l'élaboration et la mise en œuvre de politiques publiques nationales et de projets territoriaux adaptés au climat de demain.

Il dispose d'une approche globale pour conseiller, innover et fédérer dans 6 domaines d'activité : aménagement et stratégies territoriales, bâtiment, mobilités, infrastructures de transport, environnement et risques, mer et littoral.

Ses équipes multidisciplinaires sont présentes sur les territoires de l'Hexagone et des Outre-mer avec 27 implantations.

www.cerema.fr